

CENTRES DE GESTION DES HAUTS DE FRANCE

CONCOURS OU EXAMEN DE : Adjoint administratif

principal 2^e classe

SPECIALITÉ / OPTION :

EPREUVE : Français

DATE DE L'EPREUVE : 14/03/2024

La copie et tout document joint à la copie ne doivent ni être signés, ni porter un signe quelconque pouvant indiquer l'identité du candidat sous peine d'annulation par le jury.

Si vous utilisez des intercalaires, ils seront agrafés à votre copie et ne doivent pas être identifiés.

Le candidat doit rabattre et coller le coin supérieur droit de la copie après l'avoir rempli de façon très lisible.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

N° de copie	Note	Code à barres	Visas
D 211	19		

Compréhension de texte

- 1) La source de ce texte provient du site internet <http://www.stopharcelementde rue.org>, administrée par un collectif contre le harcèlement de rue.
- 2) Le harcèlement de rue est en fait de violence, regroupant un ensemble de comportements et d'agressions verbales, visant à nuire à d'autres personnes, en raison de différences de genre ou de couleurs de peau ou autres. Il touche en général les femmes.
- 3) La secrétaire d'Etat à l'égalité femme-homme, Valérie SCHIAPPA, a jugé nécessaire de créer une nouvelle loi en matière de pénalisation des harcèlement de rue, car il faut d'appliquer le droit existant n'était plus efficace et suffisant pour endiguer ce fléau.

4) Selon ce texte, la loi du 8 août 2018 ne peut, à elle seule, stopper le harcèlement de rue. En effet, en faisant le bilan sur les amendes décernées pour outrage sexiste, il est difficile de faire la distinction avec les infractions sexistes et sexuelles. Il est également difficile de distinguer les plaintes faites par la victime avec les autres amendes forfaitaires.

5) La nouvelle infraction créée est l'infraction pour outrage sexiste.

Une personne qui enfreindrait cette loi se verrait administrer une contravention de 4^e classe correspondant à une amende entre 750€ et 1500€ (en cas de circonstances graves). De plus, il peut être demandé à la personne de réaliser un stage de lutte contre le sexisme et de sensibilisation à l'égalité homme femme.

6) Dans le cas où des agents de gendarmerie sont présents lors de l'infraction, ils auront la possibilité de dresser une contravention en constatant le flagrant délit. Si les gendarmes ne sont pas présents lors de l'infraction, la victime pourra soit déposer plainte dans un commissariat ou une gendarmerie, soit déposer plainte

après du Procureur de la République territorial
Compétent -

7) Cette loi est en partie efficace car elle permet aux victimes de porter plainte, d'être entendues.

Elle a également une fonction dissuasive sachant que la loi reconnaît et punit ce délit.

D'autres formes de harcèlement existent comme le harcèlement scolaire.

→ Mais il s'agit avant tout d'un problème de fond sur le comportement et un travail en amont devait être réalisé pour réduire ces harcèlements.

Vocabulaire

- 1) synonyme d'infraction : délit
- 2) antonyme de collectif : individuel
- 3) Environnement hostile : il s'agit d'un lieu de vie, d'un espace néfaste et dangereux pour une personne.

Orthographe

4) Le harcèlement de rue est un acte individuel ou collectif qui consiste à se comporter de manière dégradante vis à vis des femmes sans prendre en compte leurs sentiments réels. Il est puni par une loi qui lutte contre toutes formes de violences sexistes faites aux femmes. Les harceleurs sont punis d'une amende substantielle.

Grammaire

5) L'enjeu majeur sera d'interpeller les pouvoirs publics sur cette violence ordinaire dans la rue et les transports. Les premières actions permettront des rencontres avec des élus.

6) - Noms communs : enjeu - pouvoirs - violence - rue

- Adjectifs : majeur - publics - ordinaire - désest

7) - Les agents n'ont pas le droit de refuser une plainte
→ phrase simple.

- Il est aussi à craindre que certaines amendes
ont été qualifiées d'extorsion
→ phrase complexe

- c'est un point de vue sur la pénalisation du
harcèlement de rue a toujours été que la
répression ne suffira jamais à elle seule
→ phrase complexe.

- La loi votée crée donc une nouvelle infraction,
extorsion
→ phrase simple.